

## Soutien aux 9 prévenu-e-s de Poitiers

Nous relayons ici la pétition lancée par le comité de soutien aux 9 prévenu-e-s de Poitiers :

<https://soutienpoursuiviespoitiers.noblogs.org/> et <http://9depoitiers.wesign.it/fr>.



## Relaxe pour les 9 prévenu-e-s de Poitiers

En 2016 s'est déroulée une importante mobilisation contre la loi travail dans toute la France : pendant plus de quatre mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue et ont fait grève contre le projet gouvernemental de casser le code du travail. La liberté de manifester a été mise à mal partout par une très forte répression et par le recours aux mesures d'exception de l'état d'urgence (manifestations interdites, interdictions individuelles de manifester...).

A Poitiers, l'intersyndicale réunissant CGT-FO-FSU-Solidaires-CNT.SO-UNEF-SGL avait appelé le 19 mai à une manifestation jusqu'à la gare et décidé d'investir l'enceinte de la SNCF, en solidarité avec les cheminots en grève au niveau national. Cette action a été réalisée avec succès par 400 à 600 personnes pendant près de deux heures et s'est déroulée dans le calme et sans aucune dégradation jusqu'à la fin, selon les modalités décidées par l'intersyndicale 86. La manifestation a ensuite repris son cours avant de se disperser sur le parvis de la gare.

Or, neuf personnes connues pour leur militantisme politique ou syndical et leur engagement anticapitaliste et/ou libertaire ont ensuite été ciblées par les pouvoirs publics et, après avoir été convoquées au commissariat et mises pour la plupart en garde à vue, elles vont passer devant le tribunal correctionnel le 17 novembre prochain. Elles sont accusées d'avoir « pénétré, circulé, ou stationné, sans autorisation, dans les parties de la gare SNCF non affectées à la circulation publique » et d'avoir « refusé de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques, notamment de prise d'empreintes digitales et photographies nécessaires à l'alimentation et à la consultation des fichiers de police ».

Un comité de soutien s'est constitué afin de réclamer la relaxe des neuf personnes inculpées, de traduire en acte la solidarité face à la répression et de mobiliser largement autour des prévenu-e-s. Ce comité dénonce le ciblage politique manifeste qui a été opéré par les enquêteurs, et le caractère politique de ce procès. Il condamne toute tentative des pouvoirs publics visant à faire taire et intimider le mouvement social, car, au-delà des neuf personnes convoquées, c'est la liberté de manifester de tou-te-s qui est attaquée. Il dénonce également le fichage systématique et généralisé qui se met en place dans le même objectif. Il appelle toutes les personnes et organisations à le rejoindre et à manifester leur solidarité envers les camarades convoqué-e-s par un soutien à la fois politique et financier.

**Halte à la criminalisation des mouvements sociaux et à la répression, à Poitiers comme ailleurs !**

**Dans l'enceinte de la SNCF, nous y étions ou nous aurions pu y être !**

**Relaxe pour les neuf personnes convoquées devant le tribunal correctionnel le 17 novembre !**

***Premiers signataires :***

*Collectif chômeurs-précaires Poitiers, Convergence libertaire anticapitaliste poitevine (CLAP) CNT-SO, Ensemble, Nouveau parti anticapitaliste (NPA 86), Organisation communiste libertaire (OCL), Solidaires 86.*

**Comité de soutien, le 27 septembre 2017**